

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/120  Paraphe :
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <b><i>DELIBERATION n°DC2014/110</i></b>	

Nombre de membres :  
 En exercice : 125  
 Présents : 93  
 Votants : 100 (dont 7 pouvoirs)  
     POUR : 100 (100%)  
     CONTRE : 00  
     ABSTENTION : 00

Le seize décembre deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 08/12/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote :* Mesdames BAUDART, Martine, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN pascalle, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PASSERA Karine, PAYEN Françoise, RAULIN Suzanne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, ALBAUD Gilles, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BESTEL Dominique, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CHARTIER Thierry, COLSON Dominique, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FREY Hervé, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HENRY Philippe, HUREAU Benoît, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT-CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LORIN Dominique, LOUIS Jean Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MANESSE Jean-Eric, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOURT Patrick, RATAUX Frédéric, RAUSSIN Bruno, RICHELET Jean-Pol, SCHWEMMER Michaël, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VIELLARD Jean-Claude.

*Représentés :* Madame BECHARD Isabelle donne pouvoir à Monsieur ADIN Michel, Madame COSSON Pauline donne pouvoir à Monsieur COURVOISIER CLEMENT Frédéric, Madame ROGER Magali donne pouvoir à Madame LESUEUR Patricia, Monsieur CORNELLE Jean-Pierre donne pouvoir à Monsieur BOIZET Guy, Monsieur JUILLET Bruno donne pouvoir à Monsieur POTRON Francis, Monsieur CARRE Joël donne pouvoir à Monsieur LAURENT CHAUVET Pierre, Monsieur CARPENTIER Dominique donne pouvoir à Monsieur FERON Patrice.

---

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET DECHETS MENAGERS**

Considérant que les prestations de broyage de branches en déchèterie par l'EDPAMS ont été budgétées au chapitre 011 "charges à caractère général" au lieu du chapitre 65 "Autres charges de gestion courante" ;

Considérant la nécessité de régulariser cette situation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté ADOPTE la décision modificative suivante du budget Déchets Ménagers :

.../...

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DC2014/110 du 16/12/14

**Dépenses de fonctionnement**

Chapitre 011

Article 611 Sous-traitance générale : – 12 000 €

Chapitre 65

Article 658 Charges diverses de gestion courante : + 12 000 €

Le Président

Francis SIGNORET

